

de la communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence

**Nombre de membres**

Afférents au conseil  
communautaire : 33

En exercice : 33

Qui ont pris part à la  
délibération : 21

**Pour : 28**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Séance ordinaire du 6 avril 2023**

**L'an deux mil vingt trois  
et le six avril à dix-huit heures**

**Date de convocation**

Le 31 mars 2023

Le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans l'un des lieux habituels de ses séances, sous la présidence de

**Date d'affichage**

Le 31 mars 2023

**M. Julien MERLE, Président**

**PRESENTS :** M. PHILIPPE DE BEAUREGARD, MME CHRISTINE WINKELMANN, M. JEAN-MICHEL MARLOT, MME BRIGITTE MACHARD, MME GERALDINE ORTEGA, M. VINCENT FAURE, M. PASCAL CROZET, MME ANNE-JOËLLE ROBERT-VACHEY, MME LYDIE CATALON, M. MARC GABRIEL, MME MARIE-FRANCE ESTIVAL, M. JEAN-PIERRE TRUCHOT, MME ISABELLE DALADIER-MARTIN, MME PATRICIA LISPAL-GONDRAN, MME CHRISTINE LANTHELME, M. ANDRE GUIGUE, MME JACQUELINE JOURDAIN, MME MARIE-JOSE AUNAVE, M. CHRISTOPHE CANO, MME FLORENCE GOURLOT

**AYANT DONNE POUVOIR A UN CONSEILLER :** MME LILIANE DIAZ A M. PHILIPPE DE BEAUREGARD, M. HERVE AURIACH A M. JEAN-MICHEL MARLOT, MME SYLVETTE GILL A MME CHRISTINE WINKELMANN, M. FABRICE LEAUNE A M. VINCENT FAURE, M. LOUIS DRIEY A MME MARIE-JOSE AUNAVE, M. MICHEL VIDAL A MME GERALDINE ORTEGA, MME FRANÇOISE CARRERE A MME BRIGITTE MACHARD

**ABSENTS EXCUSES :** MME FRANÇOISE VIRLOUVET, M. ROLAND ROTICCI, M. PATRICK PICHON, M. GEORGES BOUTINOT, MME DOMINIQUE FICTY

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M. Christophe CANO

**Rapporteur :** Mme Marie José AUNAVE

**Délibération**

**n°2023-045**

**Vote du budget primitif**

**2023 de la ZAE La**

**Garrigue du Rameyron II**

Le rapporteur expose :

Conformément aux articles L.2312-1 à L.2312-3 du Code général des collectivités territoriales, le conseil communautaire est appelé à approuver le budget primitif annexe de la zone d'activité économique *La Garrigue du Rameyron II* 2023, joint en annexe, tel qu'il a été présenté lors du débat d'orientations budgétaires, équilibré en dépenses et en recettes dans les deux sections de fonctionnement et d'investissement, et qui se présente comme suit :

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le 11/04/2023

ID : 084-248400160-20230406-DEL2023\_045-DE



#### SECTION DE FONCTIONNEMENT / DEPENSES

Chapitre 002	Déficit antérieur reporté	1 300 €
Chapitre 011	Charges à caractère général	1 280 000 €
Chapitre 66	Charges financières	33 000 €
Chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	32 260 €
<b>TOTAL</b>		<b>1 346 560 €</b>

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT / RECETTES

Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	1 300 €
Chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (gestion du stock)	1 313 000 €
Chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	32 260 €
<b>TOTAL</b>		<b>1 346 560 €</b>

#### SECTION D'INVESTISSEMENT / DEPENSES

Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0 €
Chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (gestion du stock)	1 313 000 €
<b>TOTAL</b>		<b>1 313 000 €</b>

#### SECTION D'INVESTISSEMENT / RECETTES

Chapitre 001	Excédent antérieur reporté	1 300 000 €
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	13 000 €
<b>TOTAL</b>		<b>1 313 000 €</b>

Délibération  
n°2023-045  
Vote du budget primitif  
2023 de la ZAE La  
Garrigue du Rameyron II

Le rapporteur entendu,

Le conseil délibère,

Approuve le budget primitif annexe de la zone d'activité économique *La Garrigue du Rameyron II* 2023, équilibré en recettes et en dépenses dans les deux sections de fonctionnement et d'investissement, qui se présente ainsi :

Section de fonctionnement : 1 346 560 €

Section d'investissement : 1 313 000 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus mentionnés.

Le secrétaire de séance,

Le Président,

Julien MERLE

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
Le: 11/04/2023  
Et notification  
Du: 11/04/2023